

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 27 (1970)

Heft: 5

Rubrik: 160 courses et... : 1500 spécialistes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment bienvenu à ce que nous attendons de l'Etat. Naturellement, la retransmission de compétitions de haut niveau est certes attrayante pour la télévision, mais également les efforts entrepris par les fédérations, les sociétés, les pionniers, les moniteurs et les écoles pourraient être mieux appréciés et servir ainsi de stimulant.

- Enfin, je tiens à remercier le Conseil fédéral, le chef du Département militaire, ses collaborateurs et l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de leurs efforts méritoires entrepris en faveur d'une réglementation que nous pouvons soutenir avec conviction et en toute conscience du point de vue légal. Cela signifie pour le sport, avec un peu de retard, une place justifiée dans la Constitution, sur laquelle il peut se baser pour se développer avec l'appui du peuple et sous la protection légale. En l'occurrence, je demande au nom de l'unanimité de la commission d'entrer en matière et d'approuver la version du Conseil des Etats également acceptée par le Conseil fédéral.

160 courses et... 1500 spécialistes

Sous la présidence de M. Rolf Nuscheler, la Communauté de travail de l'A.N.E.P. pour la course d'orientation (A.G.O.L.) a tenu à Berne les assises de la 12^e assemblée des délégués. Les quelque 30 dirigeants représentant 22 associations sportives nationales qui pratiquent la course d'orientation ont suivi avec intérêt les différents rapports présentés par la Commission de l'A.N.E.P. Nous en tirons les renseignements suivants:

Effectif

Actuellement, on compte en Suisse environ 1500 athlètes qui font de la course d'orientation leur sport principal. Mais plus de 15 000 personnes ont participé en 1969 au moins une fois à une course d'orientation dans le cadre de leurs loisirs; ceci sans compter les courses internes et scolaires.

Calendrier

Plus de 160 courses sont inscrites au calendrier national pour 1970. Suivant la valeur technique des parcours, les courses sont classées en cinq catégories:

1. Les championnats suisses *** (4)
2. Les courses nationales ** (10)
3. Les courses régionales A * (20)
4. Les courses régionales B
5. Les courses populaires.

Les concours individuels avec un * ou plusieurs * comptent pour le classement national et servent de base pour les sélections. Selon l'importance de la course, on attribue au vainqueur 30, 20 ou 10 points. Le deuxième sera crédité de 29, 19 ou 9 points, etc. Un classement est établi sur la base des six meilleures courses.

La Suisse romande, qui organise en 1970 21 courses, s'est vue attribuer le championnat suisse individuel (Fribourg), une course nationale et quatre courses ré-

Postulat

Notre commission reprend personnellement le postulat de la teneur suivante déjà présenté par le Conseil des Etats et accepté par le Conseil fédéral, auxquels elle demande de le faire suivre:

- Le Conseil fédéral est invité à examiner comment on peut prescrire, au moyen des programmes d'études, un enseignement d'éducation physique approprié dans les écoles soumises à la législation fédérale (art. 34^{ter}, let. g de la cst).

Le Conseil des Etats était déjà de l'avis que les bases légales pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles sont garanties dans l'article 34^{ter} de la Constitution. Nous ne devons donc pas nous occuper en conclusion de cette question de droit constitutionnel. Toutefois, nous sommes d'accord avec le Conseil des Etats que l'on devrait tout de même examiner, en second lieu, sous quelle forme les apprentis devraient suivre un minimum d'heures d'éducation physique. Nous ne voyons vraiment pas pourquoi les autres écoles devraient enseigner l'éducation physique et les écoles professionnelles en être dispensées.

gionales A. Elle tient ainsi une place assez importante dans le calendrier et montre par là qu'elle a définitivement acquis ses lettres de noblesse dans ce sport. Pour la première fois, un championnat suisse de nuit sera organisé dans la région de Berne.

Cours central

Ce cours destiné aux spécialistes des associations sportives nationales aura lieu les 2 et 3 mai 1970 à Macolin. On y traitera les thèmes suivants:

Enseignement de la course d'orientation à la jeunesse
Contrôle des parcours
Etablissement de cartes spéciales.

Cartes spéciales

En 1969, 11 nouvelles cartes de course d'orientation ont été imprimées; ce qui porte à 33 le nombre des cartes dessinées spécialement pour la course d'orientation selon les signatures et couleurs adoptées par la Fédération internationale de course d'orientation ((I.O.F.). L'échelle recommandée est le 1:20 000, exceptionnellement le 1:16 666 ou le 1:25 000. Les forêts apparaissent en blanc (pour permettre une lecture plus facile) et les prés en jaune.

Le professeur Spiess, de l'Institut de cartographie de l'E.P.F. de Zurich est l'auteur du fascicule édité par l'I.O.F. et qui contient toutes les normes et les signes conventionnels actuellement en vigueur. Signalons que tous les championnats suisses (individuels, relais, par équipe ou de nuit) ainsi que toutes les courses nationales se courent avec ces cartes spéciales. Nos cartes nationales sont souvent trop incomplètes et ne permettent pas une lecture précise. L'établissement de cartes spéciales de course d'orientation demande de nombreuses heures de travail dans le terrain et une certaine habileté pour le dessin. Notons qu'elles sont toujours élaborées bénévolement par des coureurs qui y consacrent leurs vacances et leurs loisirs! Mais, c'est la seule façon de faire progresser notre élite dans ce sport.

Documentation

La revue «O.L.» reste le lien de tous les coureurs d'orientation qui y trouvent l'annonce de toutes les courses ainsi que des articles techniques. A plusieurs reprises le vœu a été émis pour que quelques pages paraissent en français. On espère pouvoir satisfaire les Romands en 1970!

Une bonne nouvelle pour ces derniers, car cette année sortira de presse, en français, la nouvelle brochure de l'I.O.F. «O.L.-Schlüssel». Par des illustrations et un texte précis, elle donne une idée très complète de la course d'orientation. Elle est l'œuvre de Martin Sollberger, de Bienne, en collaboration avec des spécialistes nordiques.

Le film de l'E.F.G.S. sur la course d'orientation, en chantier depuis deux ans, sortira au printemps 1971.

Programme international

Les championnats du monde, du 23 au 28 septembre 1970 en Allemagne de l'Est, verront la participation de

14 pays dont la Suisse et, pour la première fois, l'U.R.S.S. L'équipe suisse masculine devrait être assez à l'aise dans les forêts de Thuringe qui ressemblent à celles de notre Plateau. Pourront-ils mettre en brèche l'invincible coalition scandinave?

A Pentecôte, 5 dames, 6 élites et 5 juniors feront le déplacement au Danemark pour rencontrer les équipes nationales du Danemark, de l'Angleterre, de Tchécoslovaquie et l'équipe B de Suède. Le junior neuchâtois Léo Cuche a de fortes chances d'être du voyage. Souhaitons que les courses nationales de ce printemps lui soient favorables car elles seront décisives.

Si les finances de l'A.G.O.L. le permettent, les espoirs suisses participeront, au début du mois de juillet, à une rencontre internationale juniors à Oslo.

Quant aux championnats internationaux militaires, ils se dérouleront à Aalborg, au Danemark, du 7 au 11 septembre. Ils sont réservés à tous les militaires incorporés dans une armée. Tous Suisses étant soldats, les meilleurs seront encore une fois du voyage.

Le drame du Ventoux vu par un médecin

« Il existe peut-être un ou deux athlètes-phénomènes capables d'accomplir les 4870 km. du Tour de France à la moyenne générale de 37 km/h et ce avec un entraînement physique rigoureux et une diététique rationnelle. Tous les autres sont obligés de se surpasser artificiellement », a déclaré un médecin interrogé sur la mort du Britannique Tom Simpson.

« L'effort physique demandé aux coureurs du Tour de France nécessite que l'on étudie à nouveau les limites de la capacité physique de l'homme. Au repos, un homme consomme 57 calories par heure. A vélo, au cours d'une compétition, le même homme consomme sept fois plus de calories qu'au repos, et ce pendant six ou sept heures de suite. La fatigue musculaire entraînée par un effort de cette intensité se récupère relativement facilement mais il n'en va pas de même de la fatigue nerveuse, aggravée bien souvent par l'angoisse. La récupération musculaire est rapide et facilitée par une alimentation riche en protides, en sucres et en vitamines. Au cours des trois semaines que dure le Tour de France, un coureur consomme plus de dix kilos de sucre et de fortes quantités de vitamines B.

La récupération nerveuse est plus longue et difficile à obtenir. Pour accélérer le processus naturel, nombre de sportifs s'administrent des médicaments. Mais ils oublient que la santé n'est qu'un équilibre instable qui peut être détruit très facilement; la moindre erreur de dosage peut être fatale à cet équilibre. C'est pour cela

que les soigneurs ne devraient pas entreprendre de traitements sans contrôle médical ».

« La Tribune de Genève »

Le professionnel et l'amateur

(...) Il ne faut pas perdre de vue que le coureur cycliste de profession exerce un métier. Il a un contrat à remplir, il doit défendre les intérêts de la maison qui l'engage et doit participer à toutes les épreuves qu'elle lui impose. Or, un champion, si grand soit-il, a, comme tout un chacun, des « passages à vide » qu'il cherche à combler par des remèdes. Ceux-ci, pris avec discernement, peuvent lui permettre de surmonter une défaillance sans que l'on puisse parler de tricherie. Un coureur averti saura, dès la fin de la course, se désintoxiquer (par l'absorption de lait par exemple) pour éliminer la nocivité du produit.

Il y a aussi la question des directeurs sportifs qui, pour obtenir ce titre et cette fonction délicate, devraient donner des garanties de compétences et de moralité absolues. Leur responsabilité est grande lors d'accidents heureusement rares, car ce sont eux, souvent, qui procurent des « drogues » que la constitution du coureur ne tolère pas.

Par contre, à défaut de l'UCI, les fédérations nationales se doivent de prendre le problème à la base, c'est-à-dire auprès des amateurs et là, se montrer extrêmement sévères et même inexorables envers les jeunes pratiquants qui ont recours à des stimulants. (...)

Alex Burtin « La Tribune de Lausanne »

